



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001074

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Présentation de la mention

La mention Sciences de l'éducation de l'Université de Bourgogne propose exclusivement une année de formation en L3. On peut y accéder soit directement pour les titulaires d'une L2 ou d'un diplôme d'Etat équivalent, soit à la suite d'une procédure d'examen (écrit plus dossier), pour les titulaire d'un BTS, DUT, DU ou DEUST ou pour les salariés ayant une expérience de plus de trois ans dans le secteur éducatif et social. Il est possible de la suivre soit en présence, soit à distance (depuis 1999) par le biais d'une plateforme interactive.

Cette formation, déjà ancienne et bien ancrée à l'Université de Bourgogne, a eu jusqu'ici une très forte attractivité, tant au niveau régional qu'au niveau international, comme l'atteste le nombre d'étudiants inscrits tant en présenciel qu'à distance. Pour des raisons circonstancielles, ses effectifs sont aujourd'hui moins importants qu'ils ne l'ont été par le passé.

L'équipe enseignante a fait le choix d'une très forte orientation théorique pour assurer une culture commune à des étudiants venus d'horizons multiples, ce qui explique la forte proportion de cours magistraux. Le contenu est pluridisciplinaire, avec des UE de sociologie, d'économie, de philosophie, et d'histoire de l'éducation. A quoi il faut ajouter un renforcement en anglais et une UE de méthodologie. Pour des raisons historiques, la dominante est clairement du côté de la sociologie et de l'économie de l'éducation.

Le diplôme permet d'intégrer le master de sciences de l'éducation pour un petit nombre des étudiants. Beaucoup d'autres se dirigent vers la préparation du concours de professeur d'école.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	276 (2009)
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	70 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	15 %- 40 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de Sciences de l'éducation est une formation à dominante théorique. Plusieurs disciplines sont représentées, et tout particulièrement la sociologie et l'économie de l'éducation. Toutes sont bien articulées. Il s'ensuit une grande importance accordée aux cours magistraux, et un mode d'évaluation dominée par le contrôle terminal, sans que ce choix nuise toutefois à la réussite des étudiants (le taux de succès est de 70 %).

Globalement, elle attire deux publics bien distincts : l'un, surtout issu des licences « classiques » et se dirigeant vers les métiers de l'éducation ; l'autre, venant du monde professionnel et tourné vers le travail social, surtout soucieux de renforcer son cursus universitaire. L'équipe pédagogique, tout à fait consciente de ces différences, propose ainsi un parcours différencié avec une option « Education-Enseignement » et une autre : « Formation et travail social ». La différenciation des deux orientations est cependant modeste : elle ne concerne que 15 % des enseignements.

Une attention est portée aux compétences transversales (dans le cadre toutefois de cours magistraux), à travers une UE de méthodologie et une UE d'introduction au raisonnement scientifique. Le nombre d'heures que compte la formation (425 h sur deux semestres) aurait permis de proposer des séances de travaux dirigés. Un enseignement d'anglais est proposé, et les étudiants peuvent préparer et passer le C2i.

L'aide à l'élaboration du projet professionnel ne semble pas être une préoccupation de l'équipe pédagogique : il est étonnant de constater qu'aucune place n'est apparemment laissée à des intervenants professionnels dans les programmes, et qu'il n'est pas prévu d'UE spécifique de préparation aux carrières de l'enseignement. Un stage de 50 heures en établissement scolaire ou professionnel est théoriquement possible, mais le dossier ne donne pas de précisions sur les modalités d'évaluation. Après la formation, environ 40 % des diplômés se dirigent vers la mention de master Analyse des systèmes éducatifs proposée par l'établissement. Les poursuites d'études concernent également les masters de préparation aux métiers de l'enseignement, ou la préparation de concours (secteur social), sans que le dossier ne donne d'indications précises à ce sujet. Globalement, le suivi des diplômés est un des points faibles du dossier.

L'équipe pédagogique a une bonne connaissance de ses publics et ajuste des aspects importants de sa formation à cette connaissance. La gestion est collégiale, et des réunions mensuelles permettent une bonne réactivité.

- Points forts :

- Le choix clairement pluri-disciplinaire fait par l'équipe pédagogique avec une très forte insistance sur les contenus théoriques ainsi que sur une dominante liée à la sociologie et l'économie de l'éducation.
- Un vrai travail d'équipe et une équipe qui se donne les moyens de connaître et analyser les évolutions de ses publics, considérés dans ses origines et ses ambitions, et qui en tire des conséquences autant pédagogiques qu'organisationnelles.
- Un dispositif d'enseignement à distance mis en place depuis plus de dix ans et qui a un rayonnement international.
- La grande notoriété de cette licence, du fait entre autres de son lien à L'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU).

- Points faibles :

- L'ouverture au monde professionnel fait défaut (intervenants, stages).
- Le taux de poursuite des études en master est encore faible, et en dehors de ceux qui se dirigent vers l'IUFM, on sait peu de choses des étudiants sortants.
- Manque d'enseignements d'ouverture, du fait de l'orientation pédagogique initiale.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation est solide et révèle que le choix de proposer essentiellement des enseignements théoriques n'est pas porteur d'échec. Compte tenu du fait que, finalement, assez peu de diplômés passeront le concours de recrutement des professeurs des écoles ou le CAPES (on peut d'ailleurs regretter que le dossier n'indique rien de précis à ce propos), un meilleur équilibre devrait être trouvé entre formation théorique de qualité et dimension professionnalisante des études. Le dispositif d'enseignement à distance, déjà ancien et ayant fait ses preuves, devrait être soutenu et renforcé.